

MAIRIE
1 Place de l'Eglise
25390 FOURNETS LUISANS

COMPTE RENDU DE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 25 mai 2023

Jeudi vingt-cinq mai deux mil dix vingt trois à 20 h 30

Date de convocation : 19 mai 2023

Date d'affichage : 30 mai 2023

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Thierry COURTOIS, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 14

Présents : MMES Elise BIBET, Brigitte BOLE, Pascale HAWRYLISZYN, Sylvie QUERRY, Marie-Josèphe VERMOT, MM. Paul ROGNON, Christophe GUINARD, François CUENOT, Rudy LEGRAND, Florian MILLESSE, Frédéric MUSY.

Absent excusé : MMES Christine MYOTTE-DUQUET, Pauline DAUDEY

Absent non excusé : -

Secrétaire de séance : M. Rudy LEGRAND

Le compte-rendu du mois précédent, lu par M. Paul ROGNON, est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

- Compte-rendu de la réunion communautaire du lundi 22 mai : il peut être consulté sur le site portes-haut-doubs.com, rubrique Intercommunalité.

SYNDICAT DE L'EAU

- Le chantier d'interconnexion avec le réseau du Syndicat de la Haute Loue se poursuit. Sur un bon nombre de tranches, les reprises d'enrobé et réfections de chemins ont été réalisées ; les bornes de repérage ont été posées. La construction du réservoir suit son cours. Un poteau à incendie s'est révélé très abîmé sur la tranche « rue Bas des Fournets » et il devra être remplacé, à charge de la commune.

FINANCES COMMUNALES

- Actuellement, la nomenclature budgétaire utilisée par la commune est la M14. Le maire explique à l'assemblée que l'instruction budgétaire la plus récente, la plus complète et la plus avancée en termes d'exigences comptables est la M57. Cette nomenclature deviendra le référentiel de droit commun de toutes les collectivités locales d'ici le 1^{er} janvier 2024. Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1^{er} janvier 2024, pour son budget principal et les budgets annexes.
- Courrier de la Préfecture indiquant que la somme de 8 202.70 € a été attribuée à la commune au titre du FCTVA (Fonds de Compensation de la TVA) sur les dépenses 2022.

BOIS ET FORETS

- Association Syndicale Autorisée (ASA) Fournets-Orchamps : une réunion s'est tenue le 12 mai avec la Chambre d'Agriculture. Le but de cette association est l'entretien des chemins forestiers pour 33 propriétaires. Un appel à cotisations sera effectué dans l'année, et un devis de l'entreprise DODANE a été accepté pour la mise en place de revers d'eau aux Cottards, propriété de M. Emmanuel REMONNAY, membre de l'ASA.
- L'entreprise COULET de Levier doit présenter un devis pour la plantation de sapins de Noël Nordmann, qui seront à couper dans les dix ans.
- Le marquage des chablis est en cours d'exécution par l'ONF.

VOIRIE

- Projet d'aménagement de sécurité au Luisans :
 - o De nouvelles esquisses sont présentées par la Communauté de Communes qui assure l'assistance à maîtrise d'ouvrage.
 - o L'enfouissement du réseau électrique sera à réaliser par le SYDED avant les travaux (le devis a été validé en mars 2023 pour un montant de 96 875 € TTC dont 56 975 € à charge de la commune).
 - o Un devis pour des feux récompense a été reçu par l'entreprise WP Signalisation pour un montant de 6 317.51 € TTC (avec ensemble de panneaux de signalisation compris). Deux emplacements peuvent être envisagés, celui retenu est à l'entrée du village du Luisans côté Fournets. Les services du Département seront contactés pour cet aménagement.
 - o Une réunion de commission est à prévoir pour revoir le projet d'aménagement en bas du village.

AGRICULTURE / ASSAINISSEMENT

- Le bail du terrain clos du Luisans (section 352 AB n°58 – 11 ares 10 ca) est conclu avec Mme Jessica PIQUEREZ, en remplacement de M. Daniel VIEILLE, pour une durée de 9 ans.
- Une visite périodique de la station d'épuration a été effectuée par le Département et la CCPHD le 2 mai. Le rapport est en attente de réception.
- Une réunion s'est tenue à la CCPHD concernant les conventions passées avec les fromageries.

BATIMENTS COMMUNAUX

- Suivi de différents dossiers :
 - o Les travaux de mise en place de nouveaux caveaux et caveaux d'urnes dans les cimetières sont en attente (entreprise BIDAL).
 - o Les travaux de réfection de la salle de bains du logement à l'étage de l'ancienne école du Luisans commenceront début juin (entreprise SALVI Carrelage).
 - o Une réunion de commission se tiendra à la salle des fêtes pour le choix des matériaux pour sa rénovation.

- Courrier de préavis de M. Youri GARREAU, qui quittera son logement 4 Place de l'église. Aucun bail de location ne sera reconduit dans l'immédiat, en prévision des travaux dans les bâtiments scolaire et périscolaire.

URBANISME / ENVIRONNEMENT

- La décharge communale est actuellement fermée pour manque de place. Des devis sont à l'étude pour la réaménager avec une mini-pelle et pour broyer les branches. Ainsi, le site pourrait être réouvert pour une durée déterminée.
- Suite à la demande de M. et Mme Guy POURCHET, le conseil municipal confirme la vente d'une bande approximative de terrain de 2.40 ares jouxtant leur propriété (cadastrée ZD n°90) au Hameau de Grandfontaine. Cette bande sera prélevée sur la parcelle A n°338 (Communal de Planchet). Les frais de géomètre et de notaire seront à charge de l'acquéreur.
- Le conseil municipal s'est rendu sur place suite à la demande de l'EARL FAYNOT-MAILLOT d'acquérir une bande de terrain communal sur la parcelle cadastrée B n°553. Un accord est donné, dans l'attente de la communication de la surface exacte.
- Etude de différents dossiers d'urbanisme :
 - o P.C. BRICE Baptiste et PIERRAT Samantha pour la construction d'une maison d'habitation lot 4 « les Prises 4 » ;
 - o P.C. MYOTTE-DUQUET Eric pour la construction d'une annexe garage rue des Génévriers ;
 - o P.C. FAIVRE Eric pour l'extension d'un bâtiment agricole et la construction d'un bâtiment forestier aux Cerneux-Lourdey ;
 - o D.P. MANSO Yohan pour la construction d'un abri de jardin et d'un poulailler accolés rue du Mont au Luisans ;
 - o D.P. JALOCHA Tania pour la suppression de la cheminée et l'extension d'un balcon en terrasse sur poteaux rue de l'école au Luisans.

ACTION SOCIALE ET CULTURELLE

- Pour rappel, le conseil municipal invite toutes les mamans à la soirée de la fête des mères vendredi 2 juin à la salle des fêtes.
- Courrier de M. Stève THALMANN, Président de l'AICA Fournets-Luisans / Fuans, demandant l'autorisation d'organiser un Ball-Trap les samedi 19 et dimanche 20 août à l'occasion de la fête villageoise. Le Conseil Municipal donne un avis favorable.

ENFANCE / ECOLE

- Dossier Territoire Numérique Educatif : l'école pouvant bénéficier d'une subvention de la part de l'Etat (70 %) et du Département (10 %), la commune valide l'achat de matériel informatique (montant plafond de 14 000 € TTC). Le règlement financier du Département est approuvé, et il est décidé de solliciter une subvention au titre de « Territoire Numérique Educatif du Doubs ».
- Compte-rendu de la rencontre avec Familles Rurales : le budget 2023 a été exposé. Pour 2023, les communes de Fournets-Luisans et Fuans devront régler la somme de 56 516.78 € concernant la convention enfance/jeunesse (périscolaire).

PNR

- Une réunion s'est tenue le 9 mai, portant sur les aménagements des entrées de villages.

DIVERS

- Dans le cadre de la formation des soldats du 13^{ème} Régiment du génie Valdahon, une marche traversera la commune entre le mardi 30 et le mercredi 31 mai.
- Demande de Mme Axelle CAZORLA, qui, dans le cadre de ses études infirmières, souhaiterait organiser une journée de jeux type Olympiades le samedi 8 juillet.
- Prise de contact de France Bleu Besançon pour un jeu qui sera organisé sur la commune au mois de juillet.

Vu, le Maire,
Thierry Courtois